

Séance du 20 JANVIER 2009
DELIBERATION N° CS 2009-01-07
OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2009

NOM DE LA SOCIÉTÉ			L'an deux mil neuf, le vingt janvier 2009 à 10 heures 30, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie au Cinéma l'Alba, route du Tavignano à Corte. Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.
N°	DATE	LIEU	
48	27	27	

Mesdames : Isabelle BENIGNI.

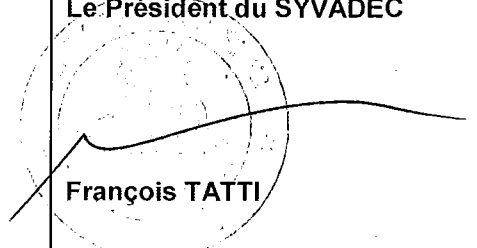
Messieurs : Louis BRUSA, Maurice PASQUALINI, Henri POYET, Ange ROVERE, François TATTI, Jean-Noël VALERY, Pierre GUIDONI, Pierre-Paul DEGORTES, Eugène BETTELANI, José GIANZILY, Jean-Louis MASSIANI, Paul LIONS, Ange-Pierre VIVONI, Antoine FABIANI, Xavier POLI, Jean PAJANACCI, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, François COLONNA, Jean-Pierre GIORDANI, Paul ROSSI, Séverin MEDORI.

Mesdames Christiane LECCIA, suppléante de Monsieur Laurent PERALDI, Pancrace MAURIZINI, suppléante de Monsieur Claudy OLMETTA.

Messieurs : René DOMINICI, suppléant de Monsieur Dominique ROSSI, Jean-Pierre ZEREGA, suppléant de Monsieur Richard PELLEGRINI.

Mesdames : Emmanuelle DE GENTILI.

Messieurs : Guy ARMANET, Paul GIUDICELLI, Jean-Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Emile ZUCCARELLI, Jean ZUCCARELLI, Pierre-François ANGELINI, Pancrace GUGLIELMACCI, Antoine GREANI, Jean-Baptiste GIFFON, Hyacinthe MATTEI, André MAURY, Paul-Marie BARTOLI, Paul PERLA, Louis MERIA, Georges GIANNI, Joseph PIETRI, René SERRA, Toussaint SORBA, Joseph TAFANI.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-préfecture de Corté du :	et publication (affichage) ou notification du :
NOM DE LA SOCIÉTÉ		
Monsieur Jean-Pierre GIORDANI		Le Président du SYVADEC
NOM DE LA SOCIÉTÉ	Sous-Préfecture de CORTE 27 JAN. 2009 ACCUSE DE RÉCEPTION	 François TATTI
NOM DE LA SOCIÉTÉ		
09 janvier 2009		
NOM DE LA SOCIÉTÉ		
NOM DE LA SOCIÉTÉ		
09 janvier 2009		

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2009

Monsieur le Président ouvre le Débat d'Orientation Budgétaire 2009.

1 – Fonctionnement

1. Tri

L'année 2008 a permis la mise en place de nouvelles filières avec Eco Folio, Corepile. Le pré conditionnement des emballages regroupé sur Bastia, Porto-Vecchio et Ajaccio, et le centre de regroupement de Calvi ont permis d'apporter une réponse locale. Une forte évolution du tri au cours de l'année 2008 a pu être constatée dû notamment aux campagnes de communications qui seront poursuivies en 2009.

* Journaux/magazines : une campagne de communication lancée en 2008 ainsi que la mise en œuvre d'une charte régionale sur l'utilisation du papier recyclé sera poursuivi sur l'année 2009.

*D3E : le contrat signé en 2007 avec Ecologic a permis de créer plusieurs points sur la Corse et de dépasser les objectifs. Il sera prévu de renforcer le réseau des sites de collecte et une campagne de communication sera réalisée afin de faire connaître ce service.

*Piles : devant le caractère polluant de ces matériaux, le choix a été d'impliquer les collectivités dans la collecte et de faire une campagne de communication avec Corepile, l'Adème et l'Office de l'Environnement.

*Verre : Il existait 2 points de regroupement sur Bastia et Ajaccio. Le syndicat a obtenu 3 points supplémentaires situés sur Calvi, Propriano et Porto Vecchio qui ont permis le développement de cette filière. Les sites de Propriano et Porto Vecchio devraient ouvrir courant 2009.

Il est prévu de mettre en place de nouvelles filières telles que les huiles de vidange, de friture, les textiles et les ampoules sur l'année 2009. Parallèlement, pour stabiliser le gisement des déchets il est prévu de lancer une campagne d'information sur la prévention : « Achat malin ».

2. OM résiduelles

L'année 2008 a permis de consolider les différents marchés lancés et d'assurer le traitement des déchets ménagers conformément à la législation en vigueur.

En 2009, le périmètre du syndicat s'est élargi avec l'adhésion de 74 communes supplémentaires. Il conviendra de mettre en place les « standards » du Syvadec sur ces nouveaux territoires afin d'atteindre un service de proximité uniforme sur l'ensemble du territoire.

3. Recycleries

L'année 2008 a permis la création de 8 sites (Ersa, Sisco, Calvi, Zonza, Viggianello, Piana, Vico, Moca Croce), le transfert et la mise en service de 2 sites (Sainte Lucie de Porto Vecchio et Cauro) et le transfert de 2 sites (Bastia et Rezza). Un service en pleine évolution, puisqu'il est passé de 0 recyclerie en début d'année pour finir à 12. Un tiers des déchets transite par le biais des déchetteries.

L'année 2009 devrait permettre de diversifier les filières des déchets et de structurer les différents territoires.

4. Transfert

Le syndicat gère aujourd'hui 4 centres d'exploitations (Teghime, Piana, Luri et Ersa). Les horaires d'ouverture ont été rationalisés afin de les mettre en compatibilité avec les sites de traitement.

L'objectif en 2009 est la poursuite de la rationalisation et la professionnalisation de l'activité.

Il est à prévoir une augmentation des coûts de la cotisation « Traitement », due à l'augmentation de la TGAP et aux différentes révisions de prix des CET.

2 – Investissement

1. Traitement

Les travaux d'aménagement du site de Viggianello devraient se terminer au cours de l'année 2009. Quant au site de Vico, les travaux démarreront en 2009.

Sous-Préfecture de CORTE

27 JAN. 2009

ACCUSE DE RÉCEPTION

2. Recycleries

Les travaux de construction et/ou de réhabilitation sur les sites de Sisco, Calvi, Ersu, Moca Croce et Falzagina débuteront au cours du 1^{er} semestre 2009.

3. Quai de transfert

La réalisation des travaux ou de réhabilitation sur les sites de Teghime, Luri, Sainte Marie Siché et Piana débuteront au cours de l'année 2009.

4. Compostage

La réalisation de la phase 1 du plan compostage domestique (distribution de matériel et campagne d'information) devrait démarrer au cours de l'année 2009.

Fait à Corté, le 20 janvier 2009

Extrait certifié conforme,

Le Président,

François TATTI



Sous-Préfecture de CORTE

27 JAN. 2009

ACCUSE DE RÉCEPTION